RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: BC94D4A9-212A-48B9-83C6-DF154F5A02DA

HJUC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 350 228 €
SIEGE SOCIAL : 8, RUE D'AUVOURS - 44000 NANTES
820 633 626 RCS NANTES

———

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente avril,

Monsieur Julien CHARITOUR, propriétaire de la totalité des 350 228 parts de la société HJUC, et donc associé unique de ladite société, et seul gérant,

A pris les décisions suivantes, à savoir :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 8, rue d'Auvours - 44000 NANTES au 1 rue de Gigant - 44100 NANTES, rétroactivement à compter du 10 avril 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

"***ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL***

Le siège social est fixé : 1 rue de Gigant - 44100 NANTES "

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au cabinet PARTHEMA AVOCATS situé 3 Mail du Front populaire – 44200 NANTES, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* * *

De tous ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Julien CHARITOUR

